

# Journal du Lot

80 c. ORGANE DEPARTEMENTAL — Paraissant les mercredis & les samedis

Dr. : A. COUESLANT †  
(1868-1942)

## CAHORS

LES TAXES DES CIMETIERES

On sait que la ville de Cahors s'est trouvée dans la nécessité de procéder à un agrandissement du cimetière rendu indispensable par l'envahissement continu du terrain par les tombes. Il devenait presque aussi difficile de loger les morts que les vivants.

Cette opération d'agrandissement entraîne, pour le budget municipal, un million de dépenses tant pour l'acquisition de terrains nécessaires que pour l'aménagement nécessaire de ces terrains à leur nouvelle destination.

C'était l'occasion de procéder à un ajustement des taxes appliquées par la Ville aux sépultures. Le montant de ces taxes avait été fixé par une délibération du Conseil municipal, en date du 14 décembre 1926. Depuis lors, est-il besoin de dire qu'elles ne sont plus en rapport avec les circonstances économiques et qu'il convenait de les reviser dans le sens d'une augmentation ?

C'est ce qui a été décidé et voici dans quelles proportions.

Actuellement, le règlement municipal permet d'attribuer aux familles trois sortes de concessions, savoir : des concessions perpétuelles, des concessions pour 30 ans, des concessions pour 15 ans.

Il n'est pas besoin de faire ressortir les inconvénients que présente pour les communes, l'immobilisation définitive de terrains attribués aux concessions perpétuelles, inconvénients qui avaient amené le Ministère de l'Intérieur à poser la question de leur suppression pour l'avenir. Il fut, après consultation, décidé que cette classe pouvait être maintenue, mais que pour éviter un envahissement trop prompt des cimetières ces concessions ne seraient accordées qu'à des prix très élevés, d'abord parce qu'elles constituent un privilège au profit des classes riches, ensuite parce qu'il est préférable, dans l'intérêt des communes, que la préférence aille aux autres classes de concessions.

Ces considérations ont amené la Ville de Cahors à créer une quatrième classe de concessions qui se rapproche pour une génération déterminée de la concession perpétuelle, sans présenter ses inconvénients. C'est la concession pour 75 ans ! Elle pourrait être renouvelable au gré des descendants, mais le sol reviendrait en pleine propriété à la commune en fin de concession si elle n'était pas renouvelée.

Il a été décidé de fixer le prix à 500 fr. le mètre carré pour une concession de 75 ans et à 1.000 francs pour une concession perpétuelle !

Pour les concessions de 30 ans, les prix passeraient de 180 fr. l'unité (2 mètres carrés) à 400 francs, et pour les concessions de 15 ans, de 120 francs à 300 francs.

Pour les cimetières des hameaux, les prix sont fixés ainsi qu'il suit : concessions perpétuelles, 500 francs le mètre au lieu de 100 francs, et pour les concessions de 75 ans, 250 francs.

Dans ces cimetières, il n'est pas attribué de concessions temporaires de 30 et 15 ans.

Quant aux prix des creusements de tombes, ils sont perçus actuellement par le fossoyeur lui-même auprès des familles. Ce régime qui présentait de sérieux inconvénients sera changé et le recouvrement en sera fait désormais par le receveur municipal, étant entendu que le salaire du fossoyeur sera convenablement relevé. Enfin il a été décidé que le taux de ces prix serait multiplié par trois tant en ce qui concerne les tombes aux frais des particuliers que celles des indigents payées par l'Hôpital-Hospice de Cahors.

Pour l'ouverture des caveaux, les taxes actuelles, d'ailleurs très faibles, au lieu d'être versées au fossoyeur ou au gardien du cimetière, seront perçues par le receveur municipal. Il en sera de même pour les taxes d'exhumation fixées désormais à un taux unique de 120 francs.

Enfin les droits de dépôt dans le caveau municipal, qui ont été fixés en mai 1943, restent sans changement.

### Citation

Nous apprenons avec plaisir la belle citation, à l'ordre de la Brigade, qui vient d'être attribuée à notre excellent compatriote M. Marcel Massabie, inspecteur hors-classe des Messageries Hachette, prisonnier de guerre rapatrié, et dont nous donnons ci-dessous le texte :

« Le 15 juin 1940, a été volontairement à deux reprises pour ravitailler en plein jour, en vivres et munitions, une section engagée et presqu'entièrement encerclée, traversant une zone violemment battue par les feux de l'artillerie et des armes automatiques ennemies. — Signé : Bridoux. »  
Nos vives félicitations à M. Massabie.

**VIEUX TRAVAILLEURS.** La loi vous accorde une juste retraite. Consultez Louis Barbiéri, bachelier en droit, 3, rue Jean-Sauvage, Toulouse.

### EDEN

Samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2 janvier, en soirée à 20 h. 45, samedi, matinée à 15 h., dimanche, deux matinées, un grand film comique, **ADRIEN** avec Fernandel. Complément et Actualités.

## CHRONIQUE DU LOT

POUR LES PRISONNIERS DU LOT

Le Rassemblement Quercynois de dimanche dernier, organisé à Paris, sous la présidence de M. Henri Cangardel, par les « Cadets du Quercy », dans les salons des Arts et Métiers, a obtenu un véritable succès. Le fait que ce Rassemblement avait lieu au profit de nos compatriotes prisonniers de guerre aurait suffi pour grouper de nombreux auditeurs, dans une pensée de souvenir, d'appui et d'espérance.

Après que les « Echos du Quercy », interprétés au piano, et « Ribos del Lot », détaillées de façon délicieuse par Alice Doussain, venue tout exprès de Bordeaux, eussent créé l'atmosphère, M. Jules Crabol, Président des « Cadets du Quercy », prit la parole pour marquer la signification profonde de cette réunion. Il présenta les excuses de quelques notabilités, notamment de M. de Monzie et de M. de Monseigneur Calvet, salua en quelques mots choisis celles qui se trouvaient dans la salle, notamment MM. René Besse, de Boysson, Gustave Sindou, Emmanuel Aegerter. Il fit une vive peinture de la longue attente de nos prisonniers, de leurs méditations dans les stalags, demanda que l'on pense à eux, qu'on les aide moralement et matériellement. Quel est le village du Lot qui n'attend pas le retour de plusieurs de ses fils ? Et passant de ces faits à des considérations générales, il montra combien l'union était nécessaire entre les Français. La paix reviendra, la France sera à refaire. Elle ne peut être que dans l'accord et par le travail de ses enfants. En terminant, M. Jules Crabol traça un juste portrait de M. Henri Cangardel, qui présidait, rappela sa magnifique carrière, faite de travail, d'audacieuse intelligence, de bonté lucide, montra en lui un pionnier de notre extension nationale qui a su dominer l'importance de la liaison entre les transports maritimes et les transports aériens, à un véritable chef social aussi, qui, Président de la Compagnie Générale Transatlantique, a su faire des Sociétés qu'il dirige des modèles d'organisation en ce qui concerne les intérêts du personnel. Toute l'assistance applaudit cet hommage à notre compatriote, auquel sa simplicité cordiale, son honnêteté profonde de pensée, ont, en dehors de ses autres qualités, valu l'affection sincère de tous les Quercynois.

M. Henri Cangardel remercia. Il le fit en termes émus et émouvants, rappelant les noms de ses maîtres, de ceux qui l'ont soutenu, le souvenir de son père dont l'exemple l'a toujours guidé dans la vie. Il dit enfin, combien, au cours d'une carrière qui lui a fait parcourir le monde, et, depuis, au milieu de ses travaux multiples, il a toujours pensé à son Quercy natal, à ce Marminiac où il va se remettre le plus souvent possible.

Le programme du gala artistique se déroula ensuite. Etabli avec un goût parfait, qui avait su mêler heureusement les genres, il fut brillamment exécuté par les vedettes qui avaient bien voulu concourir à sa réussite.

Chaque une de ces vedettes fut présentée avec à propos par le Commissaire général, Maurice Parrot, qui dit avec une grande sensibilité un poème spécialement écrit pour la circonstance par Emmanuel Aegerter, dans lequel est exprimée la fidélité de notre souvenir à nos chers prisonniers, et montré quelle renaissance suivra leur retour, lorsqu'ils auront retrouvé le Quercy.

La grande terre au cœur de vigne et d'amour...

Les auditeurs furent littéralement charmés, grâce aux interprétations, faites avec autant d'art que d'âme, par Jeannette Dupreuve (des Concerts Parisiens) ; Sonia Gasner (de l'A.B.C.) ; Yvette Martine (du Théâtre de dix heures) ; Pierre Sylva (de la Gaieté Lyrique) ; Martin-Cayla (et ses vieilles) ; Jean Lambert (de la Radio) ; Charles Moulin (de Tarzan français) ; Jacqueline Claude, Mario Altéry, et Roger Bourdin (de l'Opéra Comique) ; Charles Cambon et Vilibella (de l'Opéra).

L'entracte fut tout animé par des enclenches à l'américaine, menées avec une verve admirable et intarissable, par Yvette Martine, elles permirent une recette fructueuse, suivie d'une tombola gratuite dont les numéros gagnants furent tirés par deux charmantes Cadurciennes : Geneviève Albert et Christiane Delpérier, coiffées du pierrot et vêtues de la large jupe froncée à la taille, du tablier de soie et du châle de nos grand-mères.

Excellente réunion, faisant honneur à ses organisateurs, particulièrement à M. Jules Crabol et Léonce Vincent, qui ne pouvait pas ramener un souvenir jamais éteint, mais qui en a été la vivante preuve. Que le fraternel salut qu'elle incarnait aille retrouver dans les stalags tous nos compatriotes et leur apporter la pensée fervente des Quercynois résidant à Paris.

### A.D.A.C. Expédition des colis aux travailleurs français en Allemagne

A dater du 1<sup>er</sup> janvier 1944, l'Association des Anciens des Chantiers ne recevra les colis destinés aux travailleurs français en Allemagne qu'aux jours et heures qui suivent : Le mardi, le jeudi et le vendredi de 14 h. à 17 h. ; — Le samedi de 9 h. à midi et de 14 h. à 17 h.

En dehors des heures d'ouverture, les colis ne seront pas acceptés ; par ailleurs, l'A.D.A.C. dégage toute responsabilité en ce qui concerne les colis qui ne seront pas remis directement au Jeune chargé de l'expédition.

Pour les colis qui nous seront adressés, soit par chemin de fer, soit par autobus, les expéditeurs sont priés de bien vouloir nous les faire parvenir à l'adresse suivante : 23, quai de Regeourd, Cahors.

### Echange métaux cuivreux contre sulfate de cuivre

La G.I.R.P.I.A. du Lot communique : En raison des difficultés d'approvisionnement en produits cupriques pour le traitement du vignoble, la collecte des métaux cuivreux, organisée l'an dernier auprès des viticulteurs, doit être reprise pendant la période comprise du 15 décembre 1943 au 31 janvier 1944.

Cette année, la quantité de sulfate de cuivre attribuée aux déposants sera double du poids du cuivre versé par eux (alors que l'an dernier la compensation se faisait poids pour poids).

Cette attribution sera d'ailleurs entièrement indépendante de ce qui pourra être distribué par ailleurs.

Les métaux devront être versés au syndicat communal qui en établira le relevé et remettra aux déposants les bons individuels de sulfate correspondants. Ces bons seront échangés chez le distributeur indiqué par la G.I.R.P.I.A.

Les métaux cuivreux seront payés aux déposants sur la base de 30 fr. le kg.

### Pour les tout petits

Nous avons appris avec plaisir que la Caisse Patronale des Allocations familiales n'avait pas oublié les enfants de ses allocataires à l'occasion des fêtes de Noël et du Nouvel An.

Le Conseil d'administration désirent leur assurer un peu de joie et de bonheur a décidé d'attribuer une allocation supplémentaire de 50 fr. par enfant.

Nous sommes certains que ce supplément bienvenu a été apprécié par les familles et approuvé par les employeurs.

### Avec des tickets de charbon de bois vous pouvez obtenir des agglomérés

Les consommateurs ayant reçu des services de répartition des tickets de charbon de bois pourront à leur gré les faire honorer, soit en charbon de bois, soit en agglomérés mixtes ou non.

Si les consommateurs perçoivent des agglomérés, les fournisseurs sont autorisés à leur livrer une quantité de produit supérieur à 25 0/0 à la valeur des tickets remis.

### L'allocation aux vieux travailleurs salariés

Un texte de loi que publie le « Journal Officiel » complète l'article 3 de la loi relative à l'attribution de l'allocation aux vieux travailleurs salariés.

Ce nouveau texte a trait aux femmes vivant séparées de leur mari depuis cinq ans au moins, quand ce dernier ne leur verse aucune pension alimentaire.

### LES FOIRES DE LA SEMAINE

Lundi 3 janvier. — Cahors, Anglars-Nozac, Aynac, Bagnac, Carlucci, Gagnac, Gignac, St-Denis-Catus.

Mardi 4 janvier. — Cornac, Livernon, Souillac, Souceyrcac.

Mercredi 5 janvier. — Cressensac, Dégagnac, Lauzès, Puy-l'Evêque.

Jeudi 6 janvier. — Flaujac-Gare, Lherm, St-Céré.

Vendredi 7 janvier. — Assier, Floressac, Gourdon, Lascabanes, Lugagnac.

Samedi 8 janvier. — Concots, Lacapelle-Marival, Monteug, Montgesty, Les Quatre-Routes, St-Pierre-Toirac.

### PALAIS DES FETES

Samedi 1<sup>er</sup> janvier, matinée 15 h., soirée 21 h. Dimanche 2, deux matinées : 1<sup>re</sup>, 14 h., 2<sup>e</sup>, 16 h. 30, soirée 21 h. LE COMTE DE MONTE-CRISTO (2<sup>e</sup> époque), Le Châtiment. Avec un bon Complément et France Actualités.

## POUR LA NOUVELLE ANNÉE

En cette fin d'année qui dispose à la gravité des réflexions, songeons à ce qu'ont fait de notre pays l'indiscipline et la haine. Car il est incontestable, au yeux de tous Français sensés et de bonne foi, que les malheurs qui nous ont frappés du fait de notre désastre militaire, auraient pu être mieux supportés par l'ensemble du pays, si une fausse conception de notre situation n'avait perverti le jugement de quelques-uns d'entre nous. C'est ainsi que le terrorisme s'est installé chez nous et nous a fait rétrograder sur la route de la civilisation.

Sans doute, le terrorisme est pratiqué par des bandits — dont certains, même, ne sont pas des Français ; mais il faut bien reconnaître que des gens qui, auparavant, se soumettaient loyalement aux lois, voire aux convenances sociales, se sont laissés recruter par des organisations terroristes en s'imaginant que le bien pouvait sortir du mal qu'on leur faisait commettre.

C'est cette constatation qui, au terme de l'année 1943, doit nous inspirer des réflexions amères. Mais il faut, de plus, que ces réflexions s'accompagnent de fermes résolutions pour 1944.

### 1944 : une déclaration du docteur Gœbbels

« Nous nous sommes faits à l'idée d'une guerre longue et, peut-être même, très longue », a déclaré le docteur Gœbbels au rédacteur en chef de l'agence Transocéan.

« Je ne dis pas que 1944 marquera la fin de la guerre européenne, mais cette année désignera le vainqueur. »

### Une déclaration du président Roosevelt

Au cours d'une conférence de presse, le président Roosevelt, commentant les nouvelles nominations dans le haut commandement allié, a déclaré : « Nous engagerons la presque totalité de nos forces d'invasion dans l'attaque de la forteresse Europe. Cette attaque, où nous subirons certainement des pertes sévères, se déclencherà en même temps que l'armée soviétique poursuivra son offensive d'hiver sur le front de l'Est. »

« L'armée allemande possède encore toute sa force combattive et nous savons qu'elle s'opposera de toute sa puissance à la création de ce second front que les Soviétiques attendent avec impatience. »

### Un des assassins du général Philippon est arrêté à Toulouse

On se souvient que, le 14 novembre dernier, le général en retraite Philippon était assassiné à Toulouse par deux bandits qui s'enfuirent à bicyclette.

Après une enquête conduite par la brigade régionale de la police de sûreté, et grâce à des renseignements donnés par un témoin, un des deux meurtriers du général vient d'être mis en état d'arrestation. Il s'agit d'un individu qui a reconnu appartenir à une bande organisée opérant à Toulouse et dans la région.

### Régularisation de la situation des jeunes gens du S.T.O.

Il est signalé aux jeunes gens nés entre le 1<sup>er</sup> octobre 1919 et le 31 décembre 1922, insoumis ou réfractaires au S.T.O., que le délai qui leur est imparti pour régulariser leur situation expire le 31 décembre courant.

Ils doivent donc avant cette date, soit avoir été embauchés dans l'un des seuls secteurs d'activité qui leur ont été précédemment indiqués (dans ce cas l'employeur délivrera un certificat d'embauchage pour la régularisation par le Directeur départemental de la Main-d'Œuvre de la carte de travail), soit s'être présentés spontanément au Directeur départemental de la Main-d'Œuvre (pour le Lot : 1, rue de la Halle, à Cahors).

### L'impôt sur les bicyclettes

L'impôt sur les bicyclettes serait porté, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1944, de 25 à 40 francs.

### En peu de mots...

● L'Observatoire de Bucarest vient de découvrir une nouvelle Comète de sixième grandeur dans la constellation de Verseau.

● Le nombre des prisonniers rapatriés arrivés pour les fêtes de fin d'année s'élève à 3.466.

● On annonce la mort du général Hirschauer, sénateur de la Moselle, né le 16 juin 1857.

● Le 27 décembre a été célébré à Dôle l'anniversaire de la naissance de Louis Pasteur.

Organisons nous-mêmes une fervente propagande morale auprès de tous ceux avec qui la vie, ordinairement, nous met en contact. Ne laissons jamais sans protester avec dignité professer devant nous des opinions contraires à ce que nous savons être l'intérêt général. Employons-nous à faire entendre raison à quiconque se laisse troubler l'esprit, soit par la lassitude, soit par le découragement, soit par de perfides propagandes.

Entreprenez courageusement cette croisade, dont l'objet est de redonner à la France une figure digne de son histoire et de son génie. Il ne s'agit pas seulement d'obtenir par cet effort que cessent les attentats et les crimes, il s'agit de nous achever dans la paix dans les meilleures conditions, pour que la voix de la France puisse être alors entendue.

Moralement et spirituellement, nous aurons un rôle à tenir, dont toutes nos traditions et toutes nos facultés nous rendent dignes. Préparons-nous à tenir ce rôle en refaisant de la France un pays aimable et policé. Effaçons, par notre conduite unanime, le souvenir passager d'un terrorisme odieux et maladroit.

### Le mariage des travailleurs français en Allemagne

Jusqu'à une date qui sera fixée ultérieurement, toute personne titulaire d'un contrat de travail en Allemagne pourra, durant tout son séjour sur le territoire étranger, contracter mariage dans les formes prévues. L'acte de consentement est dressé par les membres de la délégation officielle française près de service du front du travail allemand de la résidence de l'intéressé. Il sera transmis par les soins des agents diplomatiques français au ministre des Affaires étrangères qui l'adressera pour autorisation au ministère de la Justice.

### Bombardements du Nord-Ouest de la France

Le 24 décembre, l'aviation anglo-américaine a lancé une quantité considérable de projectiles sur la partie ouest du département de la Somme. Des maisons d'habitation, des fermes et des récoltes ont été détruites. Le nombre des morts est de six, dont quatre membres d'une même famille.

Le même jour, une importante commune de la Seine-Inférieure a été également bombardée. On compte quinze morts et de nombreux blessés.

### Le pape félicite les auteurs des bombardements de Rome

Le pape a reçu le Sacré Collège, venu lui offrir ses vœux de Noël. Le pape a remercié la Providence de l'avoir protégé lors des incursions aériennes sur le Vatican. Et, à cette occasion, il a félicité les bombardements de Rome, affirmant qu'ils ont été aussi délibérément exécutés que peu honorablement et efficacement couverts sous le voile de l'anonymat.

### 25 0/0 d'augmentation sur les billets de voyageurs

C'est seulement à partir du 10 janvier, après le retour des voyages de Noël et du jour de l'an, que sera appliquée l'augmentation prévue de 25 0/0 sur les tarifs actuels de la S.N.C.F. pour les voyageurs, a déclaré M. Bichelonne, à l'issue d'une conférence de presse tenue à l'occasion de la création du nouveau conseil supérieur du travail.

Ajoutons que les abonnements hebdomadaires de travail bénéficieront d'un régime spécial, constitué par le barème suivant :

- Jusqu'à 10 kilomètres : Sans changement.
- Jusqu'à 20 kilomètres : Relèvement de 3 francs.
- Jusqu'à 30 kilomètres : Relèvement de 6 francs.
- Jusqu'à 40 kilomètres : Relèvement de 14 francs.
- Jusqu'à 50 kilomètres : Relèvement de 16 francs.
- Jusqu'à 60 kilomètres : Relèvement de 20 francs.

### L'asthme guéri par le choc opératoire

L'Académie de médecine, pour sa première séance de l'année, a entendu M. Georges Duhamel lui donner lecture d'une note dont les auteurs, M. Fiolles et M. Cuccioni, chirurgiens des hôpitaux de Marseille, traitent de guérisons post-opératoires de l'asthme. Il faut en retenir une conclusion générale, c'est qu'une intervention chirurgicale a parfois les conséquences les plus inattendues. On a vu, en effet, certains malades ayant subi une opération en sortir parfaitement guéris de l'asthme dont ils étaient atteints.

# ETAT-CIVIL

du 28 au 30 décembre

## Naissances

Tissandré Odette, rue Wilson.  
Gizard Jeannine, rue Wilson.  
Coutillac Henri, Place Rousseau.  
Pérez Marguerite, rue Wilson.  
Layrac Bernard, rue Wilson.  
Jard Michèle, rue Wilson.  
Roubert Marinette, 24, rue de La Barre.  
Larrey Gisèle, rue Wilson.  
Valette Anne, rue Wilson.  
Faure André, rue Wilson.

## Publications de mariages

Popovitch Marcel, coiffeur, et Madjarev Olga, s.p.  
Romère Nicolas, mécanicien, et Mailhé Colette, sténographe.  
Raudé Pierre, employé au G.A.R.V., et Sastros Geneviève, employée de bureau.  
Hugonon René, peintre, et Louéroud Laurence, s.p.

## Mariages

Gayraud Fernand, notaire, et Hubac Simone, s.p.  
Mosès André, Ingénieur A. et M. et Rougier Nicole, s.p.  
Audoire Pierre, Etudiant en Médecine, et Bousquet Françoise, s.p.  
Alvès Bernardino, cultivateur, et Blanchon Augusta, cultivatrice.

## Décès

Lafon Emile, ouvrier agricole, 64 ans, rue Wilson.  
Despoux Auguste, retraité, 61 ans, 18, rue des Cadourques.  
Mégas Marie, Veuve Flaujac, s.p., 90 ans, rue Montaudou.  
Bernheim Maria, épouse Besse, s.p., 62 ans, 47, Bd Gambetta.  
Bru Fanny, Veuve Dris, s.p., 78 ans, rue Wilson.

## La vente des chaussures pour les sports

Le commissariat général à l'éducation générale et aux sports communique :

« Le répartiteur-chef de la section du cuir et des pelleteries fait savoir aux bénéficiaires des coupons d'achat n° 8 (articles chaussants destinés à la pratique des sports) que ceux-ci bénéficieront, à dater du 5 janvier 1944, du régime d'inscription.

A partir de cette date, tout porteur d'un coupon n° 8 pourra effectuer ses achats dans un des magasins spécialisés dont la liste régionale lui sera communiquée par les directions régionales du commissariat aux sports, les ligues ou comités régionaux des Fédérations sportives. Au cas où il ne trouverait pas l'article désiré dans un magasin de sa localité, il pourra s'inscrire chez un détaillant spécialisé de son choix en lui remettant son coupon contre reçu.

L'attention des détaillants est attirée sur le fait que, quoique seul, le coupon n° 8, de teinte chamois, bénéficie du régime d'inscription. Ils sont tenus de prendre également les coupons n° 8, de teinte mauve, encore en circulation, à charge pour eux de les adresser aux comités d'organisation de commerces divers, 6, rue Lamennais, Paris (3<sup>e</sup>).

## Obsèques

Mardi à 15 h., ont été célébrées les obsèques de Mme Pierre Besse, épouse de notre excellent compatriote M. Pierre Besse, magistrat honoraire, décédée à Cahors, à l'âge de 63 ans.  
Une nombreuse assistance a suivi le convoi funèbre au cimetière où a eu lieu l'inhumation et a témoigné à la famille de vives sympathies.  
Nous adressons à M. Pierre Besse, à M. Louis Besse, trésorier à la Caisse d'Epargne, à M. le docteur Maurice Besse, à tous les parents nos sincères condoléances.

## Nécrologie

Nous avons eu le regret d'apprendre la mort de Mme Peyrat, épouse de M. Peyrat, retraité de la S.N.C.F., décédée à l'âge de 54 ans.  
Aux obsèques de la regrettée disparue, une nombreuse assistance a témoigné à M. Peyrat et à la famille de vives sympathies.  
Nous adressons à M. Peyrat, à tous les parents nos bien sincères condoléances.

Toutes Ventes Immobilières et Commerciales sans aucuns frais

CABINET IMMOBILIER  
26<sup>e</sup> année - R. C. 1662

J. BILARD, 1, rue M<sup>lle</sup> Joffre, CAHORS  
Expertises & renseignements gratuits  
Prêts hypothécaires

## Sciatique, maux de reins

Ces douleurs, comme les autres manifestations rhumatismales, sont heureusement combattues par les cachets Gandol. Ce remède agit à la fois comme calmant et comme éliminateur de l'acide urique. Il procure généralement un soulagement rapide et durable. 19 fr. 50 la boîte de 20 cachets Gandol, ttes Phies. Visa 346 P. 4678.

INDEFRISABLE sans APPAREIL sans Electricité, sans Chauffeur sur la tête. Plus de Fatigue pour la Cliente et ses Cheveux.

A la Maison POPOVITCH  
20 années de recherches pour donner le maximum de satisfaction

Quintonine

# LIVRAISON

## DES REGAINS DE TABAC

La Direction des Tabacs du Lot et de l'Aveyron communique ce qui suit :

La dessiccation des regains de tabac ayant, cette année, rencontré de sérieuses difficultés en raison de la sécheresse de l'automne qui a retardé la cueillette de ces cultures, l'Administration des Tabacs a pris, en faveur des planteurs, les mesures suivantes :

En principe, les récoltes de regains (Paraguay) seront livrées en même temps que la récolte principale ; toutefois, lorsque les bourgeons seront insuffisamment secs pour être emballés et livrés, les planteurs, en apportant leur récolte principale au jour fixé par l'arrêté de M. le Préfet, pourront obtenir de MM. les Entrepreneurs le report à une date ultérieure de leur livraison de regain. Dans ce cas, bien entendu, le paiement de la récolte, qui doit avoir lieu en bloc, sera reporté au jour de la deuxième livraison.

L'Administration conseille à MM. les Planteurs de ne pas attendre les gros froids pour effeuiller les regains qui risquent d'être avariés lorsque le gel pénètre dans les locaux à usage de séchoir ; les feuilles présentant encore des côtes grasses sont alors, avantageusement liées par la pointe à l'aide d'un brin de paille, par poignées de six à dix, et remises à pente ; la réduction des côtes est alors rapidement réalisée et les feuilles peuvent prendre place dans les bacs à l'abri de l'humidité et de la gelée.

Il est rappelé, également, que les tiges de regains Paraguay sont livrées et payées au même titre que les tiges de la récolte principale, rognées à 30 centimètres à partir du petit bout ; les tiges d'une longueur comprise entre 20 et 25 centimètres seront acceptées et payées à raison de 150 tiges par 100 tiges de longueur normale ; celles comprises entre 15 et 20 centimètres seront acceptées et payées à raison de 200 tiges pour cent ; celles inférieures à 15 centimètres seront refusées.

## Légion française des Combattants

A partir du 3 janvier 1944, les légionnaires sont invités à s'adresser 24, rue Clemenceau (1<sup>er</sup> étage, à gauche), pour tous renseignements administratifs concernant le District de Cahors.

## Carburants solides

Les tickets de carburants solides du quatrième trimestre 1943 (bois, charbon de bois et charbon minéral), seront valables jusqu'au 29 février 1944.

## Service des pharmacies

Le service des pharmacies sera assuré le samedi 1<sup>er</sup> janvier par la pharmacie Lestrade, et le dimanche 2 janvier et le lundi 3 janvier jusqu'à midi, par la pharmacie Garnal.

COMPTOIR IMMOBILIER ALBERT TULET  
9, Allées Fénélon, 9 - CAHORS  
Successeur de M<sup>lle</sup> Flaujac  
VENTE & ACHAT D'IMMEUBLES  
PROPRIÉTÉS - FONDS DE COMMERCE  
TERRAINS - GERANCE - LOCATION  
Tél. 74 R. C. Cahors 5.304

## Femmes de 40 ans, portez-vous mieux

La quarantaine apporte aux femmes de nombreux troubles : époques irrégulières et douloureuses, violents maux de tête, vertiges, bouffées de chaleur, étouffements, bourdonnements d'oreilles, fourmillements et crampes dans les jambes, varices, palpitations. Un excellent remède consiste à prendre vingt Gouttes Florides à chaque repas, trois semaines par mois. Les Gouttes Florides régulent la circulation et équilibrent la femme. 16 fr. 90, ttes Phies. Existe aussi en comprimés, 16 fr. 30. Visa 346 P. 7088.

ETRANGE MARIAGE  
par  
CONCORDIA MERREL  
N° 22

— Il m'aimait passionnément.  
— Mais alors, il a dû aimer Honor à la folie pour l'épouser, elle ? répliqua Ginesta en riant.  
Rosalie demeura quelques instants sans répondre, l'air pensif et préoccupé. Elle dit enfin :  
— Voyez-vous, Ginesta, je suis tourmentée au sujet de Quentin et d'Honor : ils sont tous deux si charmants ! Je souhaiterais tant qu'ils fussent idéalement heureux.  
— Ne le sont-ils pas ? demanda Ginesta avec une franchise de collègue.  
— Chère petite, quelle est votre impression personnelle ? Honor vous paraît-elle heureuse ?  
Ginesta, mise au pied du mur, dut s'avouer intérieurement qu'elle avait éprouvé un doute à ce sujet. Pourtant l'absence de Quentin ne pouvait-elle suffire à attrister Honor ?  
— Je ne sais pas, répondit-elle un peu gênée.  
— Chérie, je ne voudrais pour rien au monde critiquer Honor : vous savez combien je l'aime, mais je ne

# Les Sports

## STADE CADURCIEN FOOT-BALL ASSOCIATION

Samedi 25 décembre 1943 à Cahors, la J.O. Toulouse (Juniors) bat le Stade Cadurcien (Juniors) par 3 buts à 1. — Partie disputée à vive allure au cours de laquelle les Juniors toulousains plus athlétiques affirmèrent leur supériorité. Quoique dominés, les Juniors cadurciens ont pratiqué par moments un foot-ball de bonne classe. A cinq minutes du début de la rencontre, Cahors ouvrit la marque par le jeune Cavagnié. La réplique toulousaine ne s'est pas fait attendre, malgré une belle détente du jeune portier Lagarde, l'avant-centre logea dans les filets une balle puissante. Coup sur coup, Toulouse marqua deux autres buts imparables. En seconde mi-temps, Cahors aurait pu égaliser et même vaincre si la ligne d'avants avait schotté davantage au but. Belle rencontre dans l'ensemble. A Toulouse, l'avant-centre, le demi-centre et l'arrière se firent remarquer. A Cahors, Lagarde dans les bois, Massoulier au poste d'arrière, Vézir et Couderc firent une belle partie.

Samedi 1<sup>er</sup> janvier, c'est au tour de l'équipe Cadets de la J.O. Toulouse de venir rendre visite à celle de Cahors. Sportifs, ne manquez pas de venir au Stade L.-Desprats voir évoluer ces jeunes espoirs qui sont très sensibles aux encouragements que vous leur prodiguez. Coup d'envoi à 14 h.

## RUGBY

Dimanche 2 janvier, en Championnat des Pyrénées, le Stade (1), rencontrera Souillac.  
En lever de rideau, tournoi des jeunes, Stade (Juniors), contre U.S. Montauban (Juniors).

VENTES et ACHATS de propriétés AGENCE CYRILLE VAISSIÉ  
2, rue Portal-Alban, 2 CAHORS (Lot)  
Tél. 608 R. C. Cahors 4.265

## Trop de toussieurs !

De tous côtés on entend tousser. On voudrait pouvoir crier à ces toussieurs : prenez du Pulmoll. Pulmoll empêche rareté, calme les quintes fatigantes et dégage la respiration ; rhumes et gripes sont, avec lui, vite enrayés. Très recommandé aux bronchiteux, catarrheux, asthmatiques, auxquels il procure un remarquable bien-être. Demandez à votre pharmacien des comprimés Pulmoll, faciles à prendre dehors comme chez soi. 15 fr. la boîte. Visa 346 P. 8003.

# CAHORS

## Sauzet

Retraité. — M. Henri Dalbavie, percepteur à Vayrac, admis à la retraite, s'est retiré à Sauzet, dont il avait assuré pendant 9 ans le service de la perception.

Nous adressons à M. Dalbavie nos meilleurs vœux de bonne et longue retraite.  
Saint-Matré  
Hymnée. — Nous apprenons le prochain mariage de M. Osmin Descoul, marchand boucher à St-Matré, avec Mlle Paule Rigal, de Sauzet.  
Nos meilleurs souhaits de bonheur aux futurs époux.

puis m'empêcher de croire qu'elle n'a pas été tout à fait loyale en épousant Quentin, étant donné que ses raisons étaient...

Ginesta ouvrit des yeux ronds et dit :  
— Quelle autre raison pouvait-elle avoir eue que de l'aimer comme il l'aimait ?  
Rosalie secoua la tête et continua de prêcher le faux pour savoir le vrai.  
— Elle ne l'a pas épousé par amour, Ginesta ; elle me l'a avoué elle-même.  
— Elle vous a dit... qu'elle ne l'aimait pas ? Alors, pourquoi ?  
— Soudain les pensées, les remords vagues qui depuis quelque temps hantaient Ginesta prirent corps :  
— Oh ! Rosalie ! C'est affreux ! Je connais les motifs qui ont poussé Honor à se marier comme ça !... C'est moi qui suis responsable de tout ! Je comprends maintenant à quoi elle faisait allusion en parlant de « conséquences ! »  
La pauvre enfant fondit en larmes.  
— Des conséquences ? A quelle cause, chérie, Honor faisait-elle allusion ? interrogea Rosalie, dissimulant l'ardeur de sa curiosité.  
— A la violence de mon caractère... Dans un accès de colère, je lui ai montré la note que maman avait écrite ! Il dépendait de moi qu'Honor demeurât toujours dans l'ignorance de la réalité ! Oh ! Rosalie ! je ne pourrai jamais me pardonner d'avoir fait tant de mal !  
Rosalie mise sur la piste d'un secret attira la pauvre enfant à côté d'elle : Ginesta tomba à genoux et

# SOURDS LA HERNIE

et durs d'oreilles, Bourdonnements, Vertiges, entendre sans comprendre, essayez la méthode réductrice de l'INSTITUT DE PROTHÈSE AURICULAIRE DE PARIS. Centre de Lacaze-Océan (Gironde). — La seule ayant obtenu MÉDAILLE D'OR (d. 4 M.M. d'Or). Essai gratuit de 10 h. à 6 h.

CAHORS : Lundi 3 janvier, Hôtel des Voyageurs.  
SOULLAC : Mardi 4 janvier, Hôtel Bellevue.  
GOURDON : Vendredi 7 janvier, Hôtel Bellevue.

# FIGEAC

## Saint-Céré

Le marché noir. — A St-Jean-Les-pinasse, près St-Céré, plus de 10 tonnes de pommes de terre ont été saisies au profit du Ravitaillement général, pour avoir été vendues à des prix nettement au-dessus de la taxe ; outre la confiscation, le marchand aura à payer une forte amende.

Carnet blanc. — Prochainement aura lieu le mariage de Mlle Albina Mage avec M. Roger Cellier, de St-Vincent-du-Pendit, près St-Céré. Nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux.

Nécrologie. — Mercredi ont eu lieu les obsèques de Mme Vve Lassalle, du Pigeonnier, décédée à l'âge de 73 ans. Nous adressons nos condoléances à la famille.

Carte de combattant. — Les combattants de la guerre 1939-40 désirant obtenir la carte de combattant doivent se présenter à la Mairie où toutes instructions leur seront données.

Probité. — M. Fric, conducteur de l'autobus St-Céré-Latronquière, par Sousceyrac, a trouvé dans son véhicule un portefeuille contenant une certaine somme et des papiers d'identité qui lui permirent de retrouver le propriétaire du précieux objet. Nous adressons à M. Fric nos félicitations.

Au Rex-Cinéma. — Dimanche 2 janvier en matinée à 13 h. 45 et à 16 h. 30 et en soirée à 21 h., Pierre Fresnay dans le film « Le briseur de chaînes », avec un bon Complément et Actualités.

Pharmacie de service. — Samedi 1<sup>er</sup> janvier, le service pharmaceutique sera assuré par la pharmacie Gineste, place de la République, et le dimanche 2 janvier, par la pharmacie Blanié, avenue du Maréchal-Pétain.

# GOURDON

## Gourdon

Arbre de Noël. — Le Centre d'entraide organise, le dimanche 2 janvier, à 15 heures, à l'école maternelle, un arbre de Noël avec goûter pour les enfants des prisonniers et des travailleurs.

Une lettre d'invitation, qui sera exigée au contrôle, a été adressée aux familles pour chaque enfant. Les familles qui, par erreur ou par oubli, ne l'auraient pas reçue, sont priées de se faire connaître d'urgence, 30, boulevard Mainiot.

Le Centre d'entraide invite également à cette petite manifestation familiale non seulement les prisonniers rapatriés, les familles des prisonniers, des travailleurs, mais aussi les personnes qui seraient désireuses de manifester leur sympathie aux enfants de nos absents.

Cette dernière invitation ne s'adresse qu'aux grandes personnes ; pour les enfants, la chose est compréhensible, un contrôle est nécessaire.

Imp. COURSLANT. Le co-gérant : PARAZINÉ  
N° 12.230. - Coueslant, Cahors  
U.O. 3929. - 30-12-43

## Martel

Naissance. — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'une superbe fillette prénommée Monique, chez M. et Mme Vilard, à la Callopie. Mme Vilard est la fille de feu M. Maurice Solinac, notaire à Martel. Nos compliments aux heureux parents et nos meilleurs vœux de prospérité à l'enfant.

## Gramat

Service pharmaceutique. — Le service de garde des pharmacies sera assuré le dimanche 2 janvier par la pharmacie P. Decros, place de la Halle.

Cinéma Olympia. — Samedi 1<sup>er</sup> janvier à 21 h., un grand film, « Briseur de chaînes », avec un bon Complément et France Actualités.

Mariage. — C'est avec plaisir que nous apprenons le mariage de M. Gordon avec Mlle Léonie Bergougnoux, la sympathique épicière du faubourg St-Pierre. Sincères félicitations et meilleurs vœux.

## REMERCIEMENTS

### et

### AVIS DE NEUVAIN

Les familles CALMELS, MATUREIE, remercient toutes les personnes qui ont bien voulu leur donner des marques de sympathie à l'occasion du décès de

Monsieur Augustin CRUDY et les prient d'assister au service de neuvaine qui aura lieu le lundi 3 janvier, à 9 h. 1/4 très précises, en l'Eglise Cathédrale.

## REMERCIEMENTS

Monsieur Léon PEYRAT ; Monsieur Pierre PEYRAT ; Mademoiselle Renée PEYRAT ; Madame Veuve Georges PEYRAT ; Madame GRIN ; le Commandant GRIN ; Monsieur et Madame OUSSET ; Mademoiselle Jeanne OUSSET.

Les familles PEYRAT, GRIN, OUSSET, RIPPE, TRUCHASSAU, ROBIN, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

### Madame PEYRAT

## Un intestin ponctuel

Vous obtiendrez la régularité intestinale, si nécessaire à la santé, en prenant le soir un comprimé Vichybol, aux plantes laxatives et au sel Vichy-Etat. Ce laxatif doux a la particularité d'agir sur le foie et sur l'intestin. La constipation est ainsi combattue dans ses deux causes. 9 fr. 50, ttes Phies. Visa 346 P. 2877.

# PETITES ANNONCES

## LIVRES D'OCCASION

Mme ESTRADEL  
Achat, vente, échange  
31, Boulevard Gambetta  
(En face le lycée de jeunes filles)  
R.C. 4320 — C.P. 15.931 — Cahors

La plus brillante des carrières  
Vous sera réservée si vous apprenez la Comptabilité par correspondance. Brochure explicative n° 62 X sur demande, accompagnée de 3 fr. pour envoi. Cours T.F.J., 65, rue de la Victoire, Paris (2<sup>e</sup>).

A vendre POELES A BOIS, neufs et occasions. S'adresser : Bouyer Marcel, fumiste, 3, rue Cathala-Côture, Cahors.

TOUT pour votre JARDIN  
TOUT ce que vous BÊTES  
TOUT ce que vous CHERCHEZ  
vous l'aurez ! en demandant à  
le Jardinage et l'Élevage  
CONDOM - Gers  
son catalogue envoyé contre 5 fr. en timb. en vous recommandant de ce journal

A vendre, à PRADINES, diverses TERRES bien situées. S'adresser à Maître Rieucan, notaire, 3, place Cl.-Marot, Cahors. Tél. 573.

A vendre pour J.H. 15-16 ans, PARDESSUS pure laine, bleu chiné, outaniné mi-corps, état de neuf. S'adresser à M. Destrée, tailleur, rue de l'Île, à Cahors.

A vendre APPAREIL PHOTO LUMIERE SINOX, format 6/9, anastigmat 6,3, avec sac cuir, bon état. Vertuel, Saint-Céré.

Pour vendre rapidement sans frais  
IMMEUBLES - PROPRIÉTÉS - COMMERCES  
Cabinet Indicateur Immobilier  
L. MARATTECH, 109, Bd Gambetta, CAHORS  
Expertises & renseignements gratuits  
T. 535

(à suivre).